

Europe : la Commission propose une aide de 5 milliards d'euros en faveur de l'Ukraine

Publié le 16 septembre 2022

La Commission européenne a proposé le 7 septembre dernier une assistance macro financière (AMF) supplémentaire sous forme de prêts s'élevant à 5 milliards d'euros en faveur de l'Ukraine.

Cette assistance constitue la deuxième partie du dispositif exceptionnel d'AMF d'un montant maximal de 9 milliards d'euros annoncé le 18 mai dernier. La Commission a versé le premier milliard d'euros de cette AMF exceptionnelle au début du mois d'août. Le reste sera versé dès que possible. Le Parlement et le Conseil doivent désormais approuver cette proposition, qui s'inscrit dans le cadre des efforts extraordinaires déployés par l'UE, aux côtés de la communauté internationale, pour aider l'Ukraine à la suite de son agression par la Russie.

Les fonds de l'AMF seront mis à la disposition de l'Ukraine sous forme de prêts à long terme accordés à des conditions favorables.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)